



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HAUTE-GARONNE

Toulouse le 11 avril 2025

U.D.G.S U.M.
G.P.P.
+ S.C.
A. B. M. M. M. M. M.
bureau d'étude
P.L.U.

Mairie de Saint-Sauveur
Monsieur Philippe PETIT
Maire
234 Allée d'Orzalis
31790 SAINT-SAUVEUR

Direction des Affaires Economiques
Horaires : 8h-12h30/13h-17h
Dossier suivi par Guy DAIMÉ
Mail : gdaime@cm-toulouse.fr
Tél. : 05.61.10.47.11



Nos réf. : LA/GD/SDE/NS0425 021
Objet : projet de PLU arrêté

Monsieur le Maire,

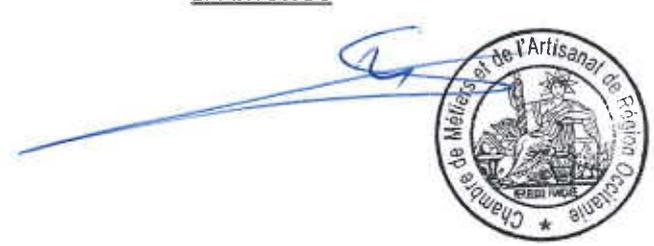
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne émet un avis favorable sur votre projet de PLU. Nous partageons les enjeux évoqués sur le secteur Ux à savoir : multiplier la capacité d'accueil d'entreprises, l'insertion des constructions dans le paysage et l'identité locale, la recherche de cohabitation avec les habitations existantes.

L'exemple de densification du secteur zone d'activité est à souligner. Différents hypothèses ou possibilités sont retenues comme la mutualisation d'espaces de stockage et de stationnement, des extensions verticales, des démolitions reconstructions, la division de grands bâtiments...c'est effectivement ce type d'exemple qui permettra de sensibiliser les entreprises, constructeurs ou promoteurs aux objectifs de densification.

Les services de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat restent à votre disposition sur la question de l'accueil d'entreprises sur votre commune.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de notre sincère considération.

Le Président
L. AMOROS



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté • Égalité • Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT OCCITANIE

HAUTE-GARONNE : 18 bis boulevard Lascrosses - BP 91030 - 31010 Toulouse Cedex 6 - 05 61 10 47 47 - contact@cm-toulouse.fr - cm-toulouse.fr - creer-et-gerer-son-entreprise.fr
SIRET 130 027 931 00133 - NDA 7631030031

[Mise à jour 2020-1416 du 18 novembre 2020]